

Bureau de Brigitte Allain, le 19/12/16

Intervention de Brigitte Allain

Journée mondiale des sols – 08 décembre 2016

Assemblée nationale – Salle Victor Hugo

« Bonjour à tous,

Il y a 4 ans, mon premier colloque organisé dans cette salle s'intitulait « **Terres nourricières, réservoirs d'emplois** ». Il y a deux ans, la journée mondiale des sols se déroulait ici sur le thème « **des services rendus par les sols** ».

Aujourd'hui, à quelques mois de la fin de mon mandat, j'ai le plaisir d'ouvrir ce colloque 2016 de la Journée Mondiale des sols. Vous constaterez donc mon attention particulière à la terre, voire une certaine obstination à **la réhabiliter dans le débat public**.

Viticultrice et paysanne, pour moi la terre est avant tout la planète de la vie. **Cultiver la terre, c'est avant tout la respecter**. Cultiver les sols qui l'enveloppent, c'est leur donner le soin nécessaire à leur régénérescence.

Pour que les sols aient la capacité de capter le soleil, la seule énergie permanente et renouvelable qui permet la photosynthèse, aucun paysan sensé ne peut se permettre de les épuiser ou de les asphyxier.

C'est pour cela que j'ai accepté d'être Présidente du Club Parlementaire pour la Protection et l'Étude des Sols.

La question de la préservation de la terre et de sa répartition a constitué une des batailles les plus rudes dans les débats de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Le sol, porteur des zones agricoles et naturelles, bien commun mal traité, **est pourtant extrêmement convoité**.

Récemment encore, alors qu'un groupe chinois consolidait plus de 1700 ha de terres sous nos yeux dans l'Indre, nous avons constaté que cette loi récente n'avait pas empêché les montages sociétaux abusifs qu'un amendement tardif de la Loi SAPIN 2 devrait limiter.

En effet, de l'encadrement législatif pour la protection des sols et pour leur répartition, dépend clairement le type d'agriculture choisi. Celle qui considère le sol comme un simple support inerte à des productions végétales ou animales industrialisées, à l'urbanisation débridée, l'exploite jusqu'à le rendre stérile.

Ou bien une terre nourricière, respectée dans sa capacité à garder les équilibres vitaux, **la biodiversité cultivée pour les besoins alimentaires et énergétiques d'une vie humaine en constante évolution**.

Bureau de Brigitte Allain, le 19/12/16

Le développement des ceintures nourricières et des corridors biologiques, trames vertes et bleues font partie de ce mouvement.

Je l'accompagne aussi à mon niveau. J'ai la très grande satisfaction d'avoir agi au niveau législatif pour favoriser, concrètement, la relocalisation de l'alimentation à travers l'introduction de produits locaux, de saisons et bio dans les restaurants collectifs.

A l'échelle internationale, le programme **4 pour 1000** porté par notre Ministre de l'agriculture, et conforté à la COP22, témoigne d'un changement dans les esprit : **le sol peut contribuer à l'atténuation du changement climatique... à condition d'en prendre soin !**

Je vous invite tous à rejoindre et signer l'[Appel du Sol](#), initiative citoyenne européenne, pour **protéger nos terres**. Si 1 million de citoyens se mobilise, nous pouvons demander aux instances européenne de fixer un cadre protecteur pour les sols en Europe, à l'image de la directive cadre sur l'eau. Nous aurons l'occasion d'entendre cet après-midi des représentants français de la **coalition européenne « people for soil »**.

Aujourd'hui, pour cette édition 2016, nous mettrons un coup de projecteur sur les sols urbains et péri-urbains.

Avant de laisser la parole à Céline Collin Bellier, Présidente de l'Association Française d'Etude des Sols, pour nous présenter la journée, je souhaite remercier Jean Claude Marcus pour son implication sans relâche dans l'impulsion de ce club parlementaire, et sa contribution au succès de cette journée chaque année. »